



Police

Zone de police 5301 Centre Ardenne
Route de Marche, 69
6600 Bastogne

AVIS A LA POPULATION

Le Collège de Police de la zone de police 5301 « Centre Ardenne » porte à la connaissance de la population que la réunion d'installation du conseil de police aura lieu le

11 février 2019 à 19h00
à l'Hôtel de Ville de Bastogne, rue du Vivier, 58 – 6600 Bastogne
(salle du conseil)

ORDRE DU JOUR

1. Prestation de serment des conseillers de police
 2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18-12-2018 (par les conseillers qui y étaient présents)
 3. Adoption du règlement d'ordre intérieur
 4. Calcul et montant des jetons de présence
 5. Délégation au collège de police des dépenses prévues à l'exercice ordinaire du budget de la zone et à l'exercice extraordinaire pour les dépenses de maximum 10.000 € en matière de marchés publics
 6. Délégation au collège de police de compétences en matière de nomination du personnel
 7. Délégation au collège de police de la désignation des membres de la commission de fin de carrière et de la décision d'accorder le congé de non activité préalable à la pension
 8. Mode de passation du marché public d'achat de matériel informatique
 9. Mode de passation du marché public d'achat de 2 combis
 10. Mode de passation du marché public d'achat d'une moto
 11. Mode de passation du marché public d'achat d'un véhicule rapide
 12. Mode de passation et approbation du cahier spécial du marché public d'achat d'un véhicule utilitaire
 13. Mode de passation du marché public d'achat de gilets pare-balle et accessoires
 14. Mode de passation du marché public d'achat de radios
 15. Mode de passation du marché public d'achat d'armes de service HK P30
 16. Mode de passation du marché public d'achat d'équipement maître-chien
 17. Mode de passation du marché public d'achat d'armes airsoft pour exercices GPI 48
 18. Prise de connaissance de la situation de caisse au 31-12-2018
- A huis clos,
19. Prise d'acte de la demande à la mise en pension volontaire d'un membre du personnel
 20. Recrutement de personnel

Ainsi publié le 29 janvier 2019

conformément à la loi du 07.12.1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.

La secrétaire,
Fabienne CULOT



le président,
Benoît LUTGEN

